



LA GAZETTE PANNOISE



Spécial



Bulletin municipal n°24: Février 2020

Etat-Civil

Naissance:

Zélie THIRIET le 28 janvier 2020
à Peltre

Mariage:

Denise GILET et Léo-Nye PANGIAT
le 30 mars 2019.

Bérangère BRONCHAIN et
Saci OUADI le 30 avril 2019.

Décès:

Jean-Luc BOLTZ le 30 novembre 2019
à Pont-à-Mousson

Remy FAVIER le 06 août 2019
à Thiaucourt

Nouveaux habitants

Mme GROSLIER Alicia.
Famille GOLAB Gérald, Guillaume,
Séverine.

M. MOUREY et Mme ROMAC
M. CAMIN et Mme CHERUBINI
M. THOMAS et Mme MERCIER

Dates à retenir

Choucroute.

Dimanche 1er mars 2020.

Prochain balayage.

Mardi 17 mars: les habitants sont
invités à libérer la chaussée.

Elections municipales.

Dimanche 15 mars 2020 (1er tour)

Dimanche 22 mars 2020 (2ème tour)

Info



Un trousseau de clés a été trouvé dans une rue de la commune. Il a été déposé au secrétariat de la mairie. On peut venir le chercher aux heures d'ouverture du bureau « Voir horaires mairie en fin de gazette »

Edito (Mot du Maire)

Une page de la vie communale se tourne.

Lorsque je me suis retrouvé devant la décision d'accepter ce rôle de Maire en 2014, ce fut pour moi un choc. A l'époque il me semblait que ce fut impensable au regard de ce que cela représentait de responsabilité et d'occupation de mon temps de retraité.

Et puis petit à petit je me suis adapté j'ai appris, beaucoup appris ! J'ai ressenti bien des déceptions dans un contexte où l'on parle de restrictions budgétaires de la part d'une administration en perpétuel mouvement. Et la commune, le dernier maillon, "nous" devons nous adapter, nous former et nous exécuter "oui monsieur le préfet".

J'ai appris le sens du mot réunion, parfois deux fois la semaine, presque toujours le soir, avec des repas, hors d'heure.

J'ai aussi appris les vaches échappées, les chiens errants, la Gendarmerie en pleine nuit, les égouts bouchés, trop d'eau, pas assez de pluie !

En un mot, j'ai appris qu'un maire était responsable de tout.

Et puis, surtout, j'ai appris que j'étais entouré de gens qui en valaient la peine. Le plaisir de me trouver au contact d'une équipe exceptionnelle avec des adjoints, un conseil municipal dévoué au service de notre commune et ne rechignant jamais à remplir une mission ou un travail du samedi, pour le bien de tous. J'ai aussi pu apprécier le professionnalisme de notre secrétaire de mairie. Je remercie chacun de ces collaborateurs pour leur aide si précieuse.

Je me suis donc rapidement adapté et j'avoue qu'aujourd'hui, j'ai finalement apprécié grandement cette fonction et le bénéfice qu'elle procure, par ces qualificatifs : diversité et bonheur de pouvoir apprendre encore.

Mais le plus mémorable c'est ce contact humain véritable source de richesse que j'ai découvert face à d'autres élus, face à des collaborateurs divers et aussi, et surtout, face à vous habitants de Pannes avec lesquels nous avons pratiquement toujours eu des échanges fructueux et cordiaux. Et c'est ce dernier point que je souhaiterais développer.

J'ai une nature que je qualifierais de serviable et tolérante ; c'est pourquoi je pense avoir toujours pu aider chacun d'entre vous m'ayant sollicité (quand ce fut possible évidemment). J'ai travaillé dans l'objectif d'être au service de notre village, de ses habitants et de composer avec le reste.

Tout en étant fidèle au proverbe : "Fais ce que tu dois, advienne que pourra". J'aurais souhaité faire beaucoup plus, mais c'est bien sûr le temps qui manque, car je trouve parfois frustrant de ne pouvoir aller au fond des choses.

C'est pour moi la dernière rubrique dans cette gazette pour ce mandat.

Une nouvelle page va s'ouvrir, des choses restent encore à faire; la parole est à vous, Pannois : l'avenir de la commune s'écrira au fond des urnes. Avant de clore, il me semble opportun de vous présenter un petit bilan des actions réalisées au cours de ces dernières années. Un bilan que je ne veux pas m'accaparer car il est collectif, à l'instar des décisions que nous avons toujours prises ensemble avec vos élus. Vous le trouverez à la page suivante.

Jacky NOEL





Souvenirs en images



Novembre 2014, plantation de bulbes de fleurs au alentours du monument au morts.



Mars 2015, plantation de 35 arbres fruitiers au parc Savonnière.



Avril 2015, opération de nettoyage des berges.



Novembre 2015, plantation du second verger en espalier au parc Savonnière.



Mars 2016, Pannois, membres du conseil municipal et sympathisants, se sont donnés rendez-vous sur le terrain de sport de la commune pour un travail d'entretien d'élagage des arbres qui longent le terrain de sport et route d'Euvezin dans le but de redonner une belle image du village pour le début de printemps.



Été 2016. Un semaine de travail pour les ados de la Chaumière de Vilcey-sur-Trey pour se donner a fond pour des petits travaux dans la commune. (relookage de l'abri de bus, mise en peinture des grilles du monument et de la mairie).



Juillet 2016, début des travaux du pont. La route coupée jusqu'à la fin des travaux, début septembre 2016.



Fin Août 2016, installation de deux balustrades toutes neuves pour finaliser les travaux du pont.

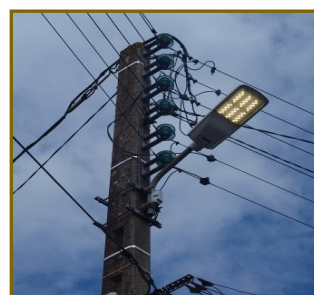


Septembre 2016, inauguration du parc Savonnière sous un magnifique soleil.



L'éclairage public représente une part très importante des consommations électriques de la commune. La municipalité a profité du dispositif « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE » coordonné par le Parc naturel régional de Lorraine et les communautés de communes partenaires. Ce dispositif aide les collectivités bénéficiaires à réaliser des actions en lien avec la transition énergétique. La commune a souhaité bénéficier de ce dispositif pour diminuer les consommations énergétiques de l'éclairage public. Les objectifs étaient de diminuer les consommations énergétiques et les nuisances lumineuses, mais aussi d'améliorer la qualité de l'éclairage. Les travaux réalisés par l'entreprise S.V.T ont permis de remplacer 48 points lumineux. Les anciennes lampes de type ballons fluos et sodium haute pression allant de 250 watts à 125 watts ont été substituées par des lampes LED* de 51 à 65 watts. Ces travaux permettent à la commune de réaliser des économies d'énergie à hauteur de 52 % pour cette opération.

* LED définition : Une diode électroluminescente, est un composant opto-électronique capable d'émettre de la lumière lorsqu'il est parcouru par un courant électrique. ...



Eclairage public: Dans le cadre des économies d'énergie, et profitant des aides substantielles du parc régional de Lorraine et de l'état, le Conseil Municipal a décidé le remplacement des lampes d'éclairage public devenues obsolètes et énergivores par des luminaires LED.

Conclusion: préservation de la faune nocturne, et économie de 50%.



Souvenirs en images



Décembre 2016, formation aux différentes tailles fruitières au parc Savonnière proposées par l'association les « croqueurs de pommes »



Janvier 2017, un accident de la circulation s'est produit dans la commune impliquant un seul véhicule. Une voiture venant d'Essey-et-Maizerais a percuté un poteau électrique, qui, sous la violence du choc est tombé en travers de la rue de la croix.



Automne 2017, restauration des peintures du grenier de la mairie datant de la première guerre mondiale par deux spécialiste Sarah et Tatania de Bourgogne.



Depuis le **1er janvier 2017**, la loi Labbé est entrée en vigueur, interdisant aux collectivités locales l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries et des espaces verts. Face à de telles contraintes, la municipalité a mené une réflexion globale sur les impacts liés à l'entretien de notre village, et surtout notre cimetière.



Août 2017, des scouts dans la commune sur un terrain mis gracieusement à disposition par Jean-Marc Antoine derrière l'église.



Automne 2017, engazonnement du cimetière dans le cadre de la loi labbé suite à l'interdiction des pesticides.



Décembre 2017, portes ouvertes dans le grenier de la mairie pour inaugurer les 100 ans d'histoire mis en lumière.



Décembre 2017, cours de taille d'arbres fruitiers au parc Savonnière avec l'association « les croqueurs de pommes ».



Janvier 2018, assemblée générale des croqueurs de pommes à Villers-Les-Nancy. Trophée donné à Gérald Brady, représentant la commune de Pannes pour l'action menée au sein du parc Savonnière.



Février 2018, Jean Loctin, conseiller départemental, est venu à Pannes, au parc Savonnière, planter un KAKI au côté des 70 arbres fruitiers déjà financés par les habitants de Pannes dans cet espace collectif.



Juillet 2018, installation d'une machine à baguettes et croissants par la boulangerie Hervé de Thiaucourt près de l'abri bus.



Juillet 2018, visite du grenier de la mairie par 4 américains venus de l'Oregon pour admirer les fresques restaurées.



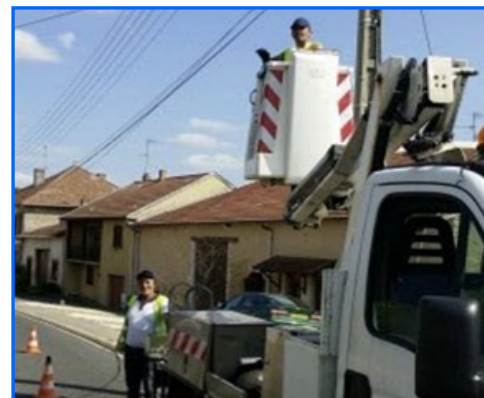
Souvenirs en images



Juillet, août 2018, pour la deuxième fois, des jeunes scouts se sont installés derrière l'église, près du parc Savonnaire.



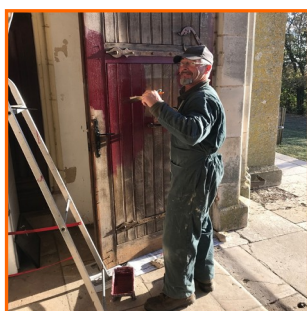
Été 2018, restauration d'une ancienne fontaine installée devant le lavoir par Michel et Bernard.



Fin 2018, arrivée de la fibre optique devenue opérationnel depuis le 20 décembre pour faciliter la vie des internautes.



Courant 2018, pose d'un nichoir pour les chouettes effraies au dessus des voûtes de l'église par l'association TORCOL.



Octobre 2018, entretien du patrimoine communal par les membres du conseil municipal.



Octobre 2018, réunion en mairie de Pannes, organisée par la CCMM, le CAUE 54 et la commune de Pannes sur la gestion différenciée des espaces communaux. Participation de la communauté de communes.



Samedi 1er décembre 2018, taille des arbres fruitiers et des espaliers dans le parc Savonnaire par l'association « les croqueurs de pommes ».



Mars 2019, Lors d'une cérémonie organisée par la Région Grand Est et l'agence Rhin Meuse à Marly, la commune s'est vu décerner deux libellules en même temps que 113 autres communes de Lorraine qui ont reçu la distinction «nature» en obtenant 1, 2 ou 3 libellules, symbole de l'engagement en faveur de la protection de l'environnement.



Mars 2019, pose de nichoirs dans les arbres par Gilles.



Mars 2019, la commune participe à l'opération : Amélioration de la Trame Verte. Le but étant de recréer des liaisons de haies ou d'alignements d'arbres. « Opération financée par des fonds Européens. »



Mai 2019, Accueil du colonel Payne et le capitaine Snyder, instructeur du corps des cadets de la célèbre université Virginia Tech avec 5 de leur étudiants pour visiter le grenier de la mairie.





La porte des grands hommes



Septembre 2019, la fête patronale du village fut l'occasion d'une cérémonie au monument aux morts et un recueillement sur la tombe du soldat Chapleur suivi par un concert à l'église St Rémi par la Chorale de Bonzée, invitée par Pannes-Loisirs. Ce fut aussi l'occasion pour le maire d'inaugurer l'œuvre réalisée par Jean-Pierre Fringant, ferronnier d'art. Une magnifique porte commandée par Gilbert Savonnière, pour rappeler le terrain qu'il a offert à la commune en 2016. Les convives ont été invité à un vin d'honneur à la salle communale. La journée s'est terminée en soirée par un repas organisé par Pannes-Loisirs.

Défilé d'halloween à l'initiative de Cloé DASSI



Octobre 2019, les participants au défilé d'Halloween ont déambulés dans les rues de la commune pour y récolter des friandises, comme le veut la tradition. La soirée était préparée par l'association Pannes Loisirs afin que les enfants puissent terminer leur journée en beauté. « C'est toujours amusant de se déguiser avec des costumes et des maquillages effrayants », ont déclarés les enfants.



Cérémonie du 11 novembre 2019



Depuis deux ans, les maires des 3 communes de Pannes, Euvezin et Essey-Maizerais ont décidés de se rassembler pour commémorer les cérémonies du 11 novembre.

Cette année, celle-ci était organisée à Pannes. Dépôt de gerbe au monument aux morts suivie du pot de l'amitié à la salle communale.

Il est important de faire notre devoir de mémoire et ces communes prouvent par leur geste citoyen, qu'il est possible de rassembler tous les habitants de différentes communes afin d'honorer nos morts pour la France en ces jours de commémoration et de souvenirs.



Vœux du maire



Dimanche 29 janvier, 2020, Jacky Noel, maire, a procédé à sa dernière cérémonie des vœux. Il a d'abord salué la présence des Maires des commune alentour ainsi que celle de la Gendarmerie. *C'est mon dernier exercice des vœux pour ce mandat qui verra sa fin en mars prochain. Une nouvelle équipe que vous élirez prendra le relais. Cette équipe a été choisie collectivement depuis plusieurs mois afin d'apporter une part de jeunesse et la presque parité afin de pouvoir continuer les actions engagées.* C'est avec beaucoup d'émotion que l'édile a su remercier son conseil municipal, la secrétaire de mairie, le C.C.A.S, l'association Pannes Loisirs, les habitants, tous ceux qui se sont investis dans la vie du village depuis 6 ans.

Un nouveau don pour le parc Savonnière



Février 2020, un nouvel arbre a été planté au parc Savonnière sous le signe de la renaissance. C'est Madame et Monsieur Patrick Hemonet qui sont à l'origine de ce beau geste pour montrer leur attachement à l'histoire de leur commune. L'arbre est un Ginkgo Biloba, arbre aux 40 écus (dû à sa couleur automnale or), arbre sacré d'Orient, un symbole d'unité, de force et de longévité. La plus ancienne famille d'arbres connues, puisqu'elle serait apparue il y a plus de 270 millions d'années.

A noter aussi que c'est le seul arbre qui a résister à la bombe atomique à Hiroshima. La municipalité est très reconnaissante pour ce cadeaux dans cet espace de vie.

Finalisation de l'aménagement sécuritaire



Février 2020, actuellement en cours, la plantation signe la fin des travaux de l'aménagement sécuritaire de la rue de la Croix, entrepris l'an dernier. Cette plantation est effectuée par des membres du conseil municipal. Les premiers arbres ont été mis en place voilà quelques semaines, avec des variétés de pommiers d'ornements, magnolias et arbre de Judée. Le choix des autres végétaux s'est effectué sur les préconisations de l'agence de l'eau Rhin-Meuse avec des plantes résistantes à la sécheresse et florifères mais surtout demandant peu d'entretien.

Le tri sélectif, ce qui a changé depuis janvier 2020

**DANS MON SAC JAUNE
JE DÉPOSE**



Plastiques :
Bouteille, Flacon, Bidon...



Métaux :
Canette, Conserve, Aérosol...



Papier et cartons :
Journaux, Magazines, Annuaire...

 **PENSEZ-Y!**
tous les emballages de votre cuisine et de votre salle de bains se trient

NOUVEAU !



Barquette, sachet, Pot, Tube en plastique...



Pannes en pannes " de courant "



Dans la nuit de **dimanche 09 au lundi 10 février 2020**, la tempête Ciara a soufflé fort sur notre territoire, provoquant des coupures de courant ici et là.

Mais elle a probablement soufflé un peu plus sur la commune de Pannes car dans la nuit de dimanche à lundi vers 3 heures la lumière ne fut plus, impactant une centaine de foyers.

Les services d'ENEDIS sont intervenus dès le lever du jour pour détecter l'origine du problème diagnostiquant des fils tombés en pleine nature dans des champs détrempés. Aux vues de l'importance des dégâts une intervention devait se faire avec des moyens beaucoup plus importants. Ce qui fut fait en fin de la journée de lundi.

Le maire et le premier adjoint présent tout au long de la journée sont restés en contact avec les services du distributeur.

Je remercie notre "l'interlocutrice privilégiée" a déclaré le Maire Jacky Noel, car j'ai été tenu informé heure par heure de l'évolution de la situation de la commune, et j'ai pu répondre aux nombreux administrés inquiets pour leur chauffage et le contenu de leur congélateur. Il est vraiment formidable d'avoir encore ce genre de service aujourd'hui de la part d'une grande entreprise. En outre les agents, bien qu'exténués par une grosse journée de travail suivant une nuit sans sommeil, ont été d'une courtoisie et d'un professionnalisme remarquable et toujours à l'écoute face aux interrogations de personnes parfois un peu excédées. Le courant est revenu juste avant la fin du jour. Ouf ! nous allons pouvoir cuisiner, éteindre les bougies et fermer nos volets "électriques".



La 4G d'orange



Février 2020, Orange fait des travaux à l'église afin de desservir prochainement la commune et les environs en 4G courant mars 2020. Les opérateurs Bouygues et SFR devraient poser prochainement à Pannes (*seule commune du Département*) une nouvelle antenne 4 G.

Assemblée générale



Dimanche 9 février, l'association Pannes Loisirs a convié les habitants du village pour son assemblée générale et ils sont venus nombreux afin de connaître le bilan moral et financier de l'association.

« Nous avons eu une très bonne année en ce qui concerne les nombreuses manifestations, cependant je déplore le manque de motivation pour le Noël des enfants », a souligné avec amertume Christian Devillers, président de l'association. « Très peu de parents se sont rendus à la fête de Noël que nous avons organisée, c'est dommage pour nous qui nous donnons du mal et surtout pour les enfants qui ne sont pas venus chercher leurs cadeaux. »

Décès de Bernard Clavel

Nous apprenons le décès de Bernard Clavel survenu le **mardi 3 septembre 2019** à Chartres. Né le 16 mars 1934 à Pannes, il était le cinquième enfant de la famille Clavel. Bernard a passé toute son enfance dans la commune. Le 8 avril 1958, il a épousé sa marraine de guerre Renée Laumonier. Il est ensuite parti vivre à Versailles avec son épouse. De leur union sont nés cinq enfants. Bernard Clavel est décédé à Chartres où il s'était retiré avec son épouse dans une résidence pour personnes âgées. M. Clavel n'aura pas eu le temps de prendre ses marques puisqu'il n'avait emménagé que depuis quinze jours dans sa nouvelle résidence. Il laissera aux Pannois de bons souvenirs. Une messe d'enterrement a eu lieu le mardi 10 septembre 2019 à 11 h à Versailles. Nos condoléances.



Les élections municipales et communautaires dans ma commune

Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront renouvelés en 2020. Les scrutins sont programmés le **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour et le **dimanche 22 mars 2020** pour le second tour.

Inscription sur les listes électorales et vérification de votre inscription

Les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront à jour des inscriptions intervenues jusqu'au 7 février 2020.

Nombre de conseillers à élire

Le nombre de conseillers municipaux à élire varie suivant la population de la commune. Dans notre commune, il y aura donc 11 conseillers municipaux à élire.

La règle de la parité n'est pas à respecter dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Déclaration de candidature

La déclaration de candidature est **obligatoire**. Une personne qui ne s'est pas portée candidate ne peut pas être élue, même si elle a des électeurs. Un candidat ne peut se présenter que dans une seule commune.

Il est possible de ne se présenter qu'au 2nd tour, à la condition que le nombre de candidats déclarés au 1^{er} tour soit inférieur au nombre de conseillers municipaux à élire.

Dans notre commune, si moins de 11 candidats se présentent, des candidatures nouvelles seront acceptées au 2nd tour.

Les candidatures doivent être déposées à la sous-préfecture. La **date d'ouverture** et les lieux de dépôt seront fixés par arrêté préfectoral, généralement en février ou début mars 2020.

Les **dates limites du dépôt** sont le jeudi 27 février 2020 à 18 heures pour le 1^{er} tour et le mardi 17 mars à 18 heures pour le 2nd tour.

Citoyens européens : électeurs et candidats

Pour les élections municipales, un citoyen européen peut voter et être candidat, mais il ne peut pas devenir maire ou adjoint. La nationalité de ce candidat devra être indiquée dans sa déclaration de candidature.

Système de vote et suffrages à obtenir pour être élu

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée, sur des listes complètes ou non.

Le vote et son décompte restent dans tous les cas individuels ! Ainsi, il vous sera possible de rayer le nom des candidats pour lesquels vous ne souhaitez pas voter ou d'ajouter le nom de candidats déclarés : c'est le système du panachage.

Rappel : il n'est pas possible :

- . D'ajouter le nom d'un candidat non déclaré ;
- . D'ajouter des contributions ou des avis personnels sur les candidats, sous peine que votre bulletin de vote soit nul.

Des candidats peuvent être élus dès le 1^{er} tour. Pour cela, ils doivent réunir à la fois :

- la majorité absolue des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls) ;
- et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Un 2nd tour est organisé si le 1^{er} tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Pour être élu au 2nd tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans.

L'élection du maire

Le maire n'est pas nécessairement le candidat le mieux élu ou tête de liste. **Le maire est élu par les conseillers municipaux lors de la première séance du conseil municipal qui suit les élections.**

L'intercommunalité

Les représentants de la commune à la communauté de communes seront également désignés. Il s'agit des conseillers communautaires. Notre commune a 1 siège.

Les conseillers communautaires seront désignés et connus à l'issue de la première séance du conseil municipal suivant les élections. Le maire sera toujours désigné conseiller communautaire, sauf s'il démissionne de cette fonction ; il sera alors remplacé par le (la) premier(e) adjoint(e).



Souvenirs en images



Entreprises de Pannes

Damien SCHMIT Construction: (Tél : 03.83.81.71.96)

A.L.S. (SARL) Tous travaux d'aménagement intérieur et extérieur.
(Tél : 03.83.82.04.64)

Sébastien ROUYER: Entreprise agricole spécialisée en récoltes.
(Tél : 03.83.81.97.75)

Patrick HEMONET: Artisan Electricien.
(Tél : 03 83 81 97 96 / 06 81 50 19 35)

Horaires d'ouverture de la mairie au public



Lundi : de 15h00 à 17h00.

Mardi (Semaine paire)
de 11h00 à 12h00 et de
15h00 à 16h00.

Jeudi : de 15h00 à 17h00.

Tél mairie : 03 83 81 92 76

Nos remerciements à **Fabrice** pour la rédaction de la gazette Pannoise, et **Evelyne** pour la relecture.

Si vous avez envie de participer à la conception de ce bulletin, si vous souhaitez y insérer un article ou pour toute autre info ou remarque, n'hésitez pas à nous écrire à mairiedepannes@gmail.com ou en parler avec un Conseiller Municipal.

Vous pouvez aussi visiter le site communal: <http://www.pannesenlorraine.com>

*Le temps perdu n'est pas retrouvable, mais le temps trouvé n'est pas perdu
A méditer*